



Le Fonds européen d'investissement signe une convention de financement de 20 million d'euros dans le cadre de JEREMIE pour le soutien des PME de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et le Conseil Régional ont signé une convention de financement qui permet d'activer le dispositif JEREMIE en Provence-Alpes-Côte d'Azur à travers la création d'un fonds de participation.

Le dispositif JEREMIE, «ressources européennes communes pour les petites et moyennes entreprises», apportera aux entreprises qui investissent et innovent en PACA, des moyens financiers supplémentaires leur permettant, notamment, d'accéder plus facilement au crédit bancaire.

Ce fonds doté de 20 millions d'euros (10 millions de crédits de la Région et 10 millions de crédits européens du FEDER) sera géré par le FEI et aura pour objet de compléter la gamme d'instruments financiers mise en œuvre en région pour le soutien des PME.

A propos du FEI

Le FEI est l'institution de l'Union européenne spécialisée dans le financement à risque des PME. La mission centrale du FEI est de soutenir, par le canal d'intermédiaires financiers, les petites et moyennes entreprises européennes. Le FEI opère principalement en qualité de fonds de fonds sur le marché du capital risque et élabore et développe des instruments de garanties qui ciblent tout particulièrement ce segment de marché. De par

son action, le FEI contribue aux objectifs de l'Union européenne en termes de support à l'innovation, à la recherche et développement régional, à l'entrepreneuriat, à la croissance et à l'emploi. Pour plus d'informations sur le FEI, veuillez visiter le site www.eif.org.

JEREMIE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'initiative Joint European Resources for Micro to Medium Enterprises (ci-après « JEREMIE ») est un cadre offrant une série de mesures destinées à promouvoir l'accès au financement des micro, petites et moyennes entreprises. L'initiative JEREMIE en Provence-Alpes-Côte d'Azur sera gérée par le Fonds européen d'investissement agissant au nom du Fonds de Participation JEREMIE. A travers ce Fonds, le FEI gère des ressources financières provenant à 50% du Fonds Européen de Développement Régional (ci-après le « FEDER ») et à 50% de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour un montant total de EUR 20m.

La Région PACA est la 2ième Région en France à mettre en œuvre le dispositif JEREMIE avec le FEI. Avec cet outil, elle renforce donc son soutien aux entreprises régionales face au contexte de crise actuelle.

Contact presse:

David Yormesor: d.yormesor@eif.org +352 42 66 88 346